

L' « UNION POUR LA MEDITERRANEE », UNE DES PRIORITES DE LA PRESIDENCE FRANCAISE DE L'UNION EUROPEENNE

Vladimir TARDY

Le lancement officiel de l' «Union pour la Méditerranée » à Paris, le 13 juillet 2008, en présence des Chefs d'Etat de l'UE et des pays méditerranéens partenaires devrait être un des premiers tests importants de la Présidence française de l'Union. Cette initiative française, qui vise à relancer le dialogue entre l'Europe et la Méditerranée, entend proposer une approche différente - quoique complémentaire - des politiques euro-méditerranéennes existantes (notamment le Partenariat euro-méditerranéen de Barcelone, lancé en 1995 et la Politique européenne de voisinage, lancée en 2004). L' « Union pour la Méditerranée » repose, en effet, sur une gouvernance simplifiée, sur une relation plus équilibrée entre le Nord et le Sud ainsi que sur la mise en place de « projets concrets » dans divers domaines (énergie, environnement, infrastructures...).

Genèse du projet d'Union Méditerranéenne.

Le projet d'«Union méditerranéenne » a été évoqué pour la première fois par le candidat Sarkozy à Toulon, en février 2007, dans un discours inspiré par son conseiller Henri Guaino. Ce projet part du bilan mitigé du Processus de Barcelone dressé à l'occasion de son dixième anniversaire, et du constat que la fracture Nord-Sud, particulièrement accusée au niveau de la Méditerranée, s'aggrave : l'écart de richesse, qui va de 1 à 10 entre le Sud et le

Nord du Bassin, en fait la frontière la plus inégalitaire du monde. Par ailleurs, le niveau d'investissement de l'Europe en Méditerranée du Sud et de l'Est est incomparablement plus faible que celui des Etats-Unis et du Japon dans « leur » Sud. Le projet d' « Union méditerranéenne » est également de replacer dans le contexte général de la campagne électorale française, au cours de laquelle le futur Président s'est prononcé pour une certaine maîtrise de l'immigration, mais aussi pour une nouvelle orientation de la politique étrangère de la France en Afrique.

Une fois élu, le Président français a défendu son projet lors de ses visites d'Etat dans les pays méditerranéens, au Maroc notamment où il a prononcé, en octobre, à Tanger, un discours consacré spécifiquement à ce thème. En décembre 2007, il a en outre lancé, conjointement avec Romano Prodi et José Luis Zapatero, l' « Appel de Rome » pour sensibiliser davantage la communauté internationale sur le projet.

Un projet en cours de rodage.

Une mission « Union pour la Méditerranée » a été installée à l'Elysée et confiée à l'Ambassadeur Alain Le Roy. Ce dernier est chargé de mettre en œuvre le projet autour de quelques principes directeurs :

- **Une nouvelle gouvernance visant à garantir un fonctionnement optimisé et à assurer une égalité entre membres du Nord et du Sud.**

Un « G-Med », s'inspirant du modèle du G-8, réunissant à intervalle régulier les Chefs d'Etats, constituerait l'instance décisionnelle et serait présidé en alternance par un pays du Nord et par un pays du Sud. Un Secrétariat général permanent pourrait être installé dans un pays du Sud. Par ailleurs, à l'origine, le projet ne prévoyait d'accorder le statut de membre de l' « Union méditerranéenne » qu'aux 22 pays riverains de la Méditerranée (ainsi qu'à la Mauritanie et à la Jordanie). Les pays non méditerranéens de l'Union européenne auraient eu, quant à eux, accès à un statut d'observateur comme cela est le cas, *mutatis mutandis*, pour le Conseil des États de la Mer Baltique. Mais devant la forte réticence de l'Allemagne, tous les pays de l'UE auront finalement le même statut, aux termes du compromis franco-allemand de Hanovre qui a entériné les grandes lignes du projet, accord confirmé par le Conseil européen de mars 2008. Ainsi, l'« Union méditerranéenne » a été renommée avec une formule perçue comme moins restrictive : « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée ».

- **L'articulation avec l'existant visant à garantir une insertion harmonieuse dans le Processus de Barcelone et la Politique européenne de voisinage.**

Il ne s'agirait pas de concurrencer ces politiques, mais de le compléter, d'utiliser l'échelon intergouvernemental à côté des approches multilatérales du Processus de Barcelone et bilatérales de la PEV. Par ailleurs, l'« Union pour la Méditerranée » ne viserait ni à concurrencer l'Union européenne, ni à proposer une alternative d'intégration à l'UE à la Turquie (cf. « Appel de Rome »). Par ailleurs, la ligne politique de cette Union s'inscrirait dans l'« esprit de Barcelone », qui accorde une primauté aux valeurs démocratiques et à l'Etat de droit et qui cherche, parallèlement, une solution aux problèmes politiques de la région (conflit israélo-palestinien en particulier). Selon les mots de l'Ambassadeur Le Roy, il s'agit de promouvoir une « union de projets pour un projet d'union ».

- **Des projets concrets inspirés du principe des « solidarités de fait » des Pères fondateurs de l'Union européenne.**

Ces projets pourraient être menés dans divers domaines : environnemental (dépollution de la Méditerranée, Plan solaire européen...), culturel et éducatif (traduction des œuvres, Office méditerranéen de la jeunesse...), infrastructurel (amélioration de l'accès à l'eau, développement du réseau autoroutier méditerranéen...), économique (aides au développement des PME...), logistique (création d'un Centre méditerranéen de protection civile...) etc.

Les sources de financement pour ces projets ne sont pas encore arrêtées mais elles pourraient être multiples : fonds européens (notamment les fonds IEPV de la Politique européenne de voisinage), fonds FEMIP de la Banque Européenne d'Investissement, Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, fonds publics (AFD, collectivités...), fonds privés dans le cadre de Partenariats Public-Privé, Pays du Golfe etc.

Un test pour la diplomatie française.

Le projet d' « Union pour la Méditerranée » a été abondamment commenté et diversement accueilli.

Certains y perçoivent un retour à une certaine Realpolitik à la française qui, prenant acte d'un relatif enlisement de la construction européenne, chercherait à recréer une zone d'influence française capable de contrebalancer la « Mitteleuropa » allemande, car ce projet bénéficierait surtout à la France sur les plans politique, économique, culturel et linguistique.

D'autres y voient au contraire une opportunité politique à saisir, une manière de revigorer les relations euro-méditerranéennes, de réduire la fracture Nord-Sud, de jeter un nouveau pont vers l'Afrique et de lutter contre les risques de « Choc des civilisations ».

Quoiqu'il en soit, ce projet constitue un véritable défi pour la diplomatie française et pour la crédibilité internationale de Nicolas Sarkozy, tant ce dernier s'est impliqué personnellement dans ce projet en lui conférant une ambition quasi-historique, n'hésitant pas à le comparer à la réconciliation franco-allemande de l'après-guerre.

A ce titre, la Présidence française de l'Union, moment privilégié mais rare, sera sans doute décisive pour le succès de ce projet. Et la réciproque est aussi vraie.